

Les villégiatures familiales de la côte d'Albâtre (du Tréport au Havre)

Viviane Manase



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/6966>

DOI : 10.4000/insitu.6966

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Viviane Manase, « Les villégiatures familiales de la côte d'Albâtre (du Tréport au Havre) », *In Situ* [En ligne], 13 | 2010, mis en ligne le 16 avril 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/6966> ; DOI : 10.4000/insitu.6966

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les villégiatures familiales de la côte d'Albâtre (du Tréport au Havre)

Viviane Manase

- 1 En marge des stations balnéaires les plus réputées du littoral Haut-Normand – Dieppe, Le Havre, Sainte-Adresse ou Le Tréport – la côte du Pays de Caux a vu fleurir une série de stations plus modestes, surtout entre le milieu du XIX^e siècle et la Première guerre mondiale. Sans prétendre à l'exhaustivité, une première approche globale de ces villégiatures balnéaires dites « familiales » met en lumière leurs processus d'installation et de développement. Elle permet également de mieux cerner les estivants qui les fréquentaient, à travers leur mode de vie, leurs résidences, leurs loisirs.

La villégiature balnéaire en Haute-Normandie

- 2 En guise de préambule, il est bon de rappeler quelques caractéristiques de l'histoire balnéaire dans cette région. En premier lieu sa précocité : les vertus thérapeutiques des bains de mer sont attestées à Dieppe dès 1578¹ et sont à l'origine en 1776 de la fondation d'un luxueux mais éphémère établissement de bains (Maison de Santé), installé face à la mer. Ces pratiques balnéaires ancestrales ont pris un nouvel essor au contact des plages d'Outre-Manche où dès 1750 la cure marine est employée comme remède à diverses maladies. Le Docteur Russel, auteur de l'ouvrage « Dissertation on the use of sea water in diseases of the glands », fait construire en 1754 un premier pavillon de bains de mer à Brighton, point de départ d'une station qui sera un modèle pour la cité dieppoise. Ainsi la mode des traitements thérapeutiques balnéaires est-elle introduite sur le continent, avec une dimension ludique croissante. Aux baraquements et tentes affectés aux bains de mer par le maître-poulicier dieppois Jean-Baptiste Deparis dès 1809, vont succéder sur la plage de Dieppe d'autres édifices d'un tout autre standing, attirant dès 1824 la Duchesse de Berry et sa cour, plus tard la haute bourgeoisie, puis les classes moyennes et populaires. Précocité également du réseau ferroviaire, vecteur incontournable de l'épanouissement des stations : le chemin de fer atteint Le Havre en 1847², les premiers « trains de plaisir » arrivent à Dieppe dès 1848, Fécamp est relié au réseau en 1856, Le Tréport en 1872. Mais le

réseau ferroviaire tarde ensuite à se densifier, et la gare d'Étretat par exemple ne sera édifiée qu'en 1895, celle de Veules-les-Roses en 1898.

Figure 1



Pourville-sur-Mer en 1860. Lithographie par Adolphe Maugendre, extraite de « Dieppe et ses environs » (B.M. Dieppe). L'établissement de bains visible sur ce document a été fondé en 1858 par M. Lemaître. Ce hameau proche de Dieppe était l'une des promenades favorites des estivants en villégiature dans la cité dieppoise

Repro. Inv. C. Kollman, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 3 Pourtant certains sites presque déserts et moins bien desservis vont rapidement profiter de cet engouement pour les bains, proposant aux baigneurs de fort modestes constructions en bois, cabane(s) et cabines dépourvues du moindre luxe. Cette précarité dans les premiers édifices balnéaires est commune à tous les lieux de villégiature du littoral, les uns laissant ensuite place à des bâtiments plus conformes au prestige de la station si celle-ci prend de l'ampleur. Exemple précoce, Pourville-sur-Mer (Hautot-sur-Mer) se voit doté dès 1815 d'une première structure de bains, sans doute assez sommaire, par le menuisier dieppois Sébire. En 1858, un second établissement est dû au géomètre Lemaître (**fig. n° 1**) : c'est un sobre bâtiment rectangulaire à usage de restaurant, en bois, accompagné d'une dizaine de tentes, avec deux guides baigneurs au service de la clientèle. En arrière de la grève, le hameau, habité alors par des pêcheurs et des fermiers, consiste en une dizaine de maisons basses, couvertes en chaume. Les Bains Frascati au Havre (1827 et 1839)³ sont quant à eux nettement plus luxueux, même s'ils demeurent en bois, matériau imposé par les autorités militaires en charge de la surveillance des côtes. Quelques sites ne dépasseront jamais le stade primitif d'un établissement rustique constitué de quelques cabines de bains, avec guide(s)-baigneurs, location de costumes de bains et de linges, parfois sans hébergements professionnels et sans casino. Ainsi, malgré le rapide accroissement du nombre des villas (10 en 1901, 32 en 1906), le site de Vaucottes-sur-Mer (Vattetot-sur-Mer) ne sera jamais équipé d'un casino : outre un café ouvert en 1870, et un petit hôtel en 1886, le seul équipement de ce hameau sera un

établissement de bains (1883), c'est-à-dire quelques cabines de bains, tenues par l'ancien marin et sauveteur Célestin Levasseur.

- 4 D'un point de vue strictement chronologique, presque la moitié des sites de villégiature Haut-Normands est déjà en place en 1850, pour atteindre vers 1900 une vingtaine de lieux. Cette croissance relativement faible durant le second versant du siècle, contraire à ce qui se passe en Basse-Normandie, est due à la topographie particulière de la côte d'Albâtre qui limite les possibilités d'implantation de nouveaux sites.

Figure 2



Hôtel de la Terrasse à Vastérial, carte postale (AD Seine-Maritime). Construit en 1902 par les promoteurs du lotissement, cet hôtel se distingue d'une simple grosse maison par la présence d'un restaurant à terrasse orienté vers la mer. Son environnement paysager est encore celui du site naturel composé de landes, d'herbages (près du littoral) et d'arbustes adaptés au climat et à la nature du sol. Le projet du lotissement prévoyait 156 villas, mais une partie des terrains reste invendue après la Première Guerre mondiale, et seules 95 maisons sont bâties

Repro. V. Manase. © V. Manase.

- 5 Le littoral du Pays de Caux se présente en effet sous la forme de hautes falaises crayeuses, coupées par de profondes et larges vallées (mais peu nombreuses), ou par des vallons secs souvent courts et encaissés, parfois suspendus en « valleuses » au-dessus de la mer. Il en découle souvent un accès difficile à la mer, et une plage étroite. La présence de silex et de grès au sein du plateau calcaire bordant la mer et le recul important de ce même plateau « grignoté » par la mer et les infiltrations d'eau de pluie ont une incidence directe sur la physionomie des plages : des galets de silex et parfois de gros blocs de grès recouvrent le sable du haut des plages, ce qui finira par détourner une partie des baigneurs de ces stations. Cette particularité se double d'un climat particulièrement venteux, peu propice à l'épanouissement en bord de mer d'une végétation exubérante, d'où un paysage assez nu, surtout lorsque le sommet des falaises sert de pâtures (**fig. n° 2**). Ces phénomènes engendrent une façon d'habiter et un rapport à la mer spécifiques, en fonction de l'orientation plus ou moins abritée du vallon : nécessité d'aménager les

abords et accès de la plage⁴, implantation des villas sur les flancs des vallées (Étretat, Les Petites-Dalles, Veulettes-sur-Mer, etc.), par étages successifs, avec vue latérale sur la mer, ou construction plus à l'intérieur des terres, en fond de vallon. L'étroitesse de certains vallons bien orientés favorise par contre le développement d'espèces végétales exotiques ou méditerranéennes étonnamment vivaces sous cette latitude septentrionale, ornements appréciés de parcs et jardins. Pour les estivants les plus téméraires, et lorsque la vallée est suffisamment large, il reste possible de construire en front de mer, avec le risque de voir emporter un bout de son jardin (ou sa maison) lors d'une tempête ou d'une inondation maritime trop violente⁵. Certaines résidences occupent même le haut des falaises, nonobstant les menaces d'effondrements⁶. Autre inconvénient majeur, directement lié à la topographie encaissée d'un vallon : l'accès par la route est parfois malaisé, voire impossible pour les véhicules (Veules-les-Roses), ce qui sera un lourd handicap pour Étretat par exemple, avant la mise en place (tardive) des routes reliant cette station à Fécamp (1843-1845) et au Havre (1838-1852).

Mode d'habiter

- 6 La façon de vivre au sein des stations balnéaires est forcément induite par le type de logement proposé, point d'ancrage de toute activité estivale. Location de quelques pièces chez l'habitant ou d'une maison entière, hébergement en pension de famille, en hôtel, ou encore dans sa propre villa, isolée ou en lotissement, au sein d'un certain cadre paysager, engendrent des conditions et une qualité de villégiature différentes, un mode d'habiter spécifique.
- 7 Aux premiers temps des pratiques balnéaires, le baigneur résidait chez l'habitant⁷ ou à l'hôtel. Les villes comme Dieppe ou Le Tréport disposaient déjà d'hôtels susceptibles d'accueillir des estivants, mais souvent sans offrir à une clientèle aisée le luxe auquel elle était habituée. À partir des années 1880 vont apparaître de véritables palaces adaptés à cette élite estivale et cosmopolite, érigés au plus proche des points d'orgue de la station que sont la mer, l'établissement de bains, le casino. Par ailleurs, les aristocrates normands recevaient volontiers leurs pairs en mal de bains de mer dans leurs châteaux ou riches résidences du littoral. Les autres habitants des rivages vont vite comprendre que louer l'été tout ou partie de leur habitat constitue une manne providentielle. Dans le cas de sites *ex-nihilo*, près d'un village ou d'un hameau, loger chez l'habitant demeure le seul mode d'habiter possible, avant que ne soit édifié un ou plusieurs hôtels. Pour faire face à l'affluence des adeptes de bains de mer, les hôtels, pensions de familles et logements loués vont donc se multiplier et se diversifier. Des villas ou des chalets seront même bâtis à des fins exclusivement locatives, parfois dans le cadre d'ensembles organisés. Étape ultime dans le processus d'installation durable dans une station, les fidèles baigneurs d'une station finiront par se faire construire des logis individuels, ou par se fixer au sein d'un lotissement balnéaire implanté par un promoteur (**voir fig. n° 2**).

Les villas individuelles

- 8 Pour les estivants qui disposent de ressources suffisantes et qui se sédentarisent dans un (ou plusieurs) lieux de villégiature, la solution de la villa individuelle présente quelques avantages : habitat adapté aux besoins, goûts et envies, caractère intime d'un chez-soi où l'on se niche douillettement dans un cadre personnalisé en y prenant des habitudes, possibilité d'y recevoir, calme et tranquillité, etc. La présence d'un jardin⁸ ou d'un parc

améliore le quotidien estival fait d'activités et de loisirs de plein air, dont la pratique du tennis⁹. Il serait trop ambitieux et trop long d'aborder ici toutes les subtilités et les variantes de ces villas balnéaires, mais un rappel de quelques exemples peut toutefois suggérer leur diversité. Beaucoup malheureusement ont été détruites lors du dernier conflit mondial, ou trop remaniées.

Figure 3



Le Bois des Moutiers (1898), à Varengeville-sur-Mer. Façade sud. Œuvre unique en France due conjointement à l'architecte britannique Edwin Lutyens, la paysagiste anglaise Gertrude Jekyll, et à son propriétaire Guillaume Mallet. Cette villa de style Arts & Crafts est exceptionnelle par ses formes et ses lignes épurées, d'avant garde, l'originalité de ses baies, son porche néo gothique, le passage progressif entre l'intérieur et l'extérieur (cloisonnement de jardins spécialisés, pergola), et son parc
Phot. Inv. C. Kollman, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

Figure 4



Le Bois des Moutiers (1898), à Varengeville-sur-Mer. Grande baie de la façade nord
 Phot. Inv. C. Kollman, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 9 La plus prestigieuse de la région est sans conteste Le Bois des Moutiers (1898) (**fig. n° 3, n° 4**), à Varengeville-sur-Mer. Ce joyau dû à l'architecte britannique Edwin Lutyens, la paysagiste anglaise Gertrude Jekyll et son propriétaire Guillaume Mallet est célèbre par l'alliance réussie d'un parc d'exception de 12 hectares en bord de mer, véritable laboratoire botanique, et d'une architecture « Arts & Crafts » originale et novatrice¹⁰. Sans atteindre cette qualité architecturale et paysagère, une infinité d'autres demeures manifestent des caractéristiques architecturales communes qui signent désormais la villégiature, qu'elle soit balnéaire ou non : multiplication des bow-window(s) et oriel(s)¹¹, aile(s) avec point(s) de vue(s) choisi(s), terrasses, galeries¹², belvédères¹³, vérandas¹⁴, baies largement ouvertes pour profiter au mieux des paysages, de la luminosité et de la chaleur de l'été. Même si beaucoup de villas de bord de mer restent assez sobres dans leur physionomie, d'autres reflètent volontiers les goûts plus ou moins fantaisistes de leurs propriétaires, qu'ils traduisent un attrait pour le passé¹⁵, l'exotisme¹⁶, ou l'habitat vernaculaire supposé d'une région, teinté de pittoresque. Les rivages prennent ainsi, par l'éclectisme de l'habitat balnéaire, des allures de décors de théâtre : la dimension ludique, insolite voire fantasmagorique ou mégalomane prise par certaines villas va bien au-delà de la seule fonction d'habitat et de la notion de confort. À Étretat, M. Dollingen, « courtier d'annonces », est le propriétaire comblé d'une villa d'inspiration médiévale nommée Le Donjon (1862), hantée par un squelette enchaîné dans la cave et des hiboux apprivoisés (**fig. n° 5**). À Yport subsiste une villa mauresque¹⁷ (**fig. n° 6**) qui serait un pavillon tunisien de l'Exposition Universelle de 1878, remonté vers 1879, habité par une prétendue et excentrique comtesse russe. Parallèlement à ce choix de style – et d'ambiance – signalons au passage une villa dotée d'un ascenseur, innovation technique et ponctuelle émanation d'un monde industriel dont est proche son propriétaire : le Petit Val à Étretat a été élevé en 1883 pour Adolphe Alfred Boissaye, maire d'Étretat, à la tête d'une

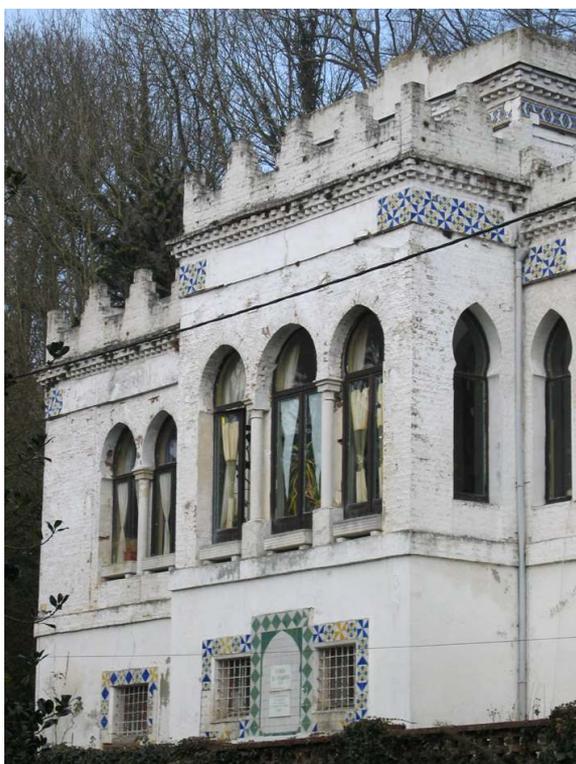
considérable maison de commerce de fils de coton dont le siège est à Paris (succursales à Rouen, Mulhouse, Manchester, etc.). Lui appartient aussi l'Hôtel de Normandie à Étretat et la villa Georgette qui communiquait avec Le Petit Val par un tunnel percé sous la route.

Figure 5



Villa Le Donjon à Étretat (1862, agrandie en 1869), carte postale (coll. part.). Actuellement transformée en hôtel, cette villa est un exemple précoce d'historicisme en Haute-Normandie
Repro. Inv. C. Kollmann, 2009. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

Figure 6



Villa mauresque à Yport, 1878-1879, architecte Émile Marquette
Phot. V. Manase. © V. Manase

- 10 Passer la saison en bord de mer dans de plaisantes villas personnelles exige, outre de bons revenus, des disponibilités que l'exercice de certains métiers facilite. Ainsi nombre d'écrivains, d'hommes politiques, de peintres, de sculpteurs ou d'acteurs apprécient le cadre grandiose et la tranquillité des falaises normandes – par ailleurs si proches de la capitale – au point d'en faire leurs lieux privilégiés de villégiature. La qualité du paysage et le calme serein de certains sites sont des atouts propices à leurs occupations professionnelles : bureaux et ateliers complètent ainsi utilement leurs résidences d'été.

Locations

- 11 Louer quelques pièces dans une maison particulière ou l'édifice entier est l'hébergement de base le plus accessible dans un site de villégiature récent, surtout s'il est dépourvu d'hôtel(s). Ainsi Henri Wallon¹⁸ évoque-t-il en 1865 la possibilité d'occuper deux appartements aux Petites-Dalles, composés chacun d'une grande et d'une petite chambre, d'une salle à manger, d'une cuisine, avec « deux mansardes pour les domestiques ». Sa nombreuse famille s'entasserait à deux ou trois par chambre : le nombre potentiel de « couchages » paraît prioritaire, quitte à se contenter d'un confort moindre en terme de promiscuité, et à transformer l'une des salles à manger en chambre.
- 12 Bien que difficile à cerner, ce mode d'hébergement paraît quasi généralisé ; ainsi, d'après l'édition de 1870 du Guide Joanne, presque chaque maison de Saint-Valéry-en-Caux « est disposée pour recevoir des étrangers ». La répartition des parties réservées aux uns et aux autres reste cependant difficile à percevoir lorsque l'habitat n'a pas été conçu d'emblée

pour cette double occupation, d'autant que celle-ci est saisonnière et certainement fluctuante. Des recherches menées dans d'autres régions font état de propriétaires occupant l'été les soubassements ou seulement l'un des niveaux de leur maison – voire des dépendances – tandis que le reste de leur propriété est loué aux estivants. Les riches chalets du Bas-Fort-Blanc à Dieppe, parfois loués pour la saison, comportaient des soubassements avec fenêtres qui pouvaient certainement servir d'habitation temporaire, mais n'étaient peut-être que les parties réservées au service (cuisine, buanderie, chambres de domestiques, etc.), en usage dans les logis de grand standing. La villa Les Algues (vers 1890, architecte Ernest Bertrand) à Dieppe possédait un second escalier de service relié à un étage de domesticité, sous les toits, qui potentiellement pouvait être soit réservé aux propriétaires en saison estivale, soit loué. De nombreuses chambres¹⁹ suggèrent peut-être des locations à la chambre (pension de famille), ou encore signalent l'habitat d'une famille importante, avec une domesticité conséquente, accueillant une multitude d'amis... La seule morphologie du logis de bord de mer ne peut suffire à déterminer les fonctions locatives, mode d'habiter que seule une documentation malheureusement rare peut éclairer.

- 13 Certains édifices semblent cependant avoir été édifiés dans l'optique d'une occupation mixte propriétaires/locataires, comme le révèlent certains indices : deux accès indépendants, deux escaliers, plusieurs cuisines. La division horizontale est la plus courante, avec notamment une cuisine par niveau, comme c'est le cas d'une villa élevée à Veules-les-Roses en 1890 par l'architecte Paul Déchard.

Figure 7



La station de Quiberville-Plage, carte postale (Château-Musée de Dieppe). Cabines et cabanes de bains, quelques chalets et hôtels évoquent ce qu'a été cette station balnéaire familiale, qui ne comptait en 1895 que 271 habitants

Repro. V. Manase. © V. Manase

- 14 La fonction locative peut également revêtir la forme de maisons jumelées, structure particulièrement récurrente à Dieppe ou Veules-les-Roses, dissociant l'habitat locatif de celui des propriétaires. La location de villas complètes semble également extrêmement répandue, et paraît parfois englober l'ensemble de l'habitat individuel d'une station. À Quiberville-Plage (271 habitants en 1895), pas moins de 16 chalets, 14 maisons et un grand nombre « d'appartements ou de fractions de maisons » sont à louer en 1895. Avec les trois hôtels et la pension de famille répertoriés au sein de cette petite station, la capacité d'accueil paraît impressionnante et démontre une économie reposant pour l'essentiel sur la villégiature balnéaire (**fig. n° 7**). Le prix de ces locations s'échelonne généralement de 100 à 1 500 F par saison. Profiter du luxueux Chalet Vaussard de Quiberville reviendra toutefois à 2 000 F²⁰, mais sont compris dans ce tarif l'usage de deux salles à manger, d'un grand salon avec une superbe véranda vitrée, de neuf chambres, d'une cuisine, de water-closet, de caves, d'écuries (trois chevaux), d'une remise, d'une sellerie, d'un grand jardin, et « d'une vue splendide sur la mer ». L'estivant moins favorisé se contentera lui d'une forme nettement plus humble d'habitat locatif, illustration de la démocratisation de la mode des bains de mer. Ainsi peut-on encore voir à Quiberville une série de treize petites maisons en enfilade, comportant chacune une pièce en rez-de-chaussée, ouverte sur la rue mais sans fenêtre, et une chambre à l'étage, pourvue tout de même d'une baie avec balcon en bois.

Figure 8



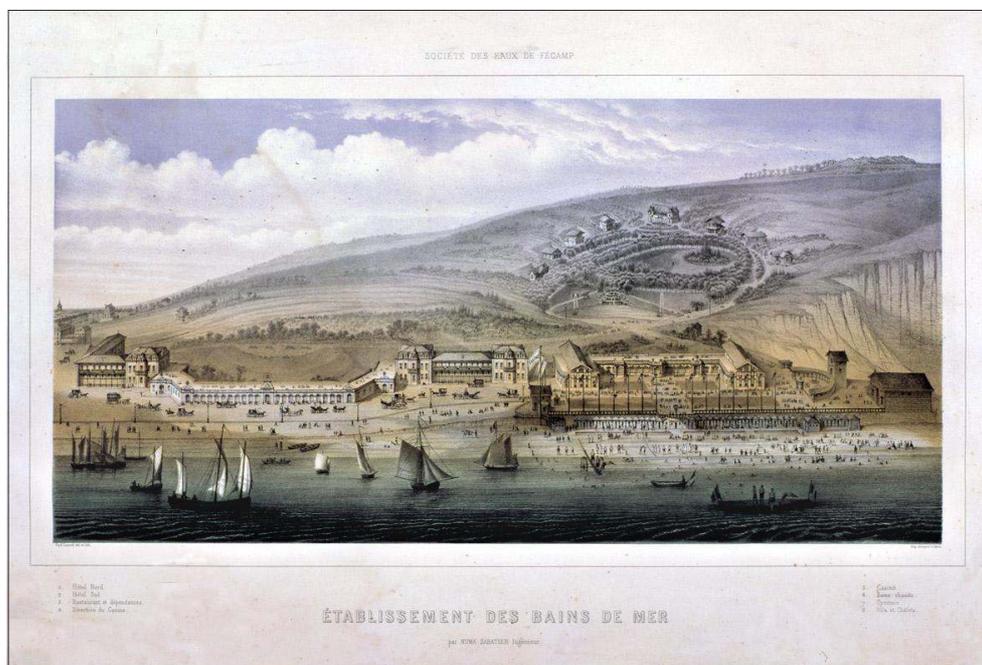
Villas Saint-Jean aux Petites-Dalles. 13 villas locatives organisées autour d'un jardin central clos, élevées en 1883 par le négociant parisien Jean-Baptiste Breissand

Phot. Inv. Y. Miossec, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 15 Il existe enfin des ensembles de villas locatives dont l'organisation symétrique au sein d'un jardin clos est d'un grand intérêt. Ainsi les 13 villas Saint-Jean des Petites-Dalles²¹, élevées en 1883 par le négociant parisien Jean-Baptiste Breissand²², se répartissent en cinq grands bâtiments entourés d'un mur, agrémentés d'un jardin central (**fig. n° 8**) : en

fond de parcelle s'élève le corps principal regroupant cinq villas contiguës, dont trois à bow-windows structurant la façade ordonnancée, les entrées individuelles se situant à l'arrière ; une allée centrale traverse le jardin en ouvrant une perspective vers le centre de ce bâtiment principal, marqué par un bow-window plus vaste ; tournées vers le jardin, quatre imposantes villas jumelées, de style différent, achèvent de donner à l'ensemble une certaine qualité architecturale. En 1898, les villas doubles sont louées de 800 à 1 000 F selon l'exposition, et se composent chacune d'une cuisine, d'une salle à manger, d'un salon, de trois chambres de maître au premier étage, de deux chambres de maître et de deux chambres de domestiques au second étage, de water-closet, d'une citerne et d'une cave, avec l'usage d'une portion du jardin central. À noter, ce qui est peu courant en Normandie, le style à l'italienne de l'une des villas jumelles. Cette diversification des styles architecturaux dans le cadre d'un lotissement de villas à louer, tout comme d'ailleurs les capacités différentes d'accueil, dénote une volonté affirmée d'attirer une large clientèle aux goûts, aux moyens et aux besoins les plus disparates. La Prairie à Veulettes-sur-Mer reproduit, en plus simple, ce type d'organisation que l'on peut vraisemblablement associer à un bâti locatif.

Figure 9



L'établissement des bains de mer de la Société des Eaux de Fécamp, lithographie aquarellée de Paul Lancel, vers 1865 (Musée de Fécamp). Cet immense complexe rebâti par l'ingénieur Sabatier Numa entre 1859 et 1865 après un incendie, véritable village balnéaire, proposait aux estivants toutes les activités, prestations et modes d'hébergement nécessaires à sa clientèle : (de gauche à droite) galeries et hôtel ; restaurant-café-billard ; hôtel, galeries, hôtel ; Pavillon de Direction (perpendiculaire) ; sur la plage l'établissement de bains ; en arrière un immense casino (avec grande salle de bal, de concert et de spectacle, des salons de lecture, d'étude pour le piano pour les dames et une galerie pour les fêtes) ; à droite l'établissement de bains chauds (galerie en demi-cercle) et le gymnase ; sur la falaise, le lotissement de chalets à louer et son parc. Détruit

Repro. Inv. Y. Miossec, 2002. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 16 Dans un même espace clos, trois maisons entourent un jardin dont l'allée principale mène à la villa centrale, en fond de parcelle. L'usage d'un jardin loué en totalité ou en partie est un privilège non négligeable de la villégiature, plus fréquent dans une station balnéaire

dite familiale, généralement faiblement urbanisée. La Société des Eaux de Fécamp atteint un degré supplémentaire dans l'offre d'hébergement locatif lorsqu'elle conçoit, au sein d'un exceptionnel complexe balnéaire bâti de 1859 à 1865, un lotissement de huit chalets à louer, d'une architecture variée. Bâti en amphithéâtre au sein d'un parc de neuf hectares agrémenté de jets d'eau, ils sont idéalement situés sur les coteaux, face à la mer (fig. n° 9).

Les hôtels

- 17 L'hébergement dans un hôtel représente un mode de villégiature commode : il délivre les estivants de toutes contingences matérielles, ne les lie pas au site balnéaire, est abordable pour toutes les bourses et permet de tester les agréments du site. De la pension de famille au palace, au sein d'une station modeste ou mondaine, la palette des services proposés et les degrés de prestations ne sont certes pas les mêmes, mais cette diversité élargit les couches sociales ayant accès aux loisirs balnéaires. L'hôtel est un mode d'habiter incontournable dans le processus de mise en place et d'épanouissement de la moindre station, après le logement chez l'habitant. Ainsi certains sites balnéaires ou lotissements sont-ils nés autour d'un établissement de bains et/ou d'un hôtel restaurant : à Puy (Dieppe), un établissement balnéaire, mis en place *ex-nihilo* en 1857, est couplé avec un hôtel-restaurant avec « salons de société », salons de lecture et de conversation indispensables à toute pratique balnéaire. À Étretat, l'hôtel de Césaire Blanquet (détruit en 1941) est déjà en 1837 le point de ralliement des célébrités et des artistes qui ont fait la renommée du site²³. Le lotissement de Criel-Plage (Criel-sur-Mer), fondé en 1896 par MM. Estancelin et Saint-Blancard²⁴, a pour centre stratégique et géographique l'hôtel de la Plage, comme en 1899 l'hôtel de La Terrasse sera le point de référence du lotissement de Vastérial (Sainte-Marguerite-sur-Mer/Varengeville-sur-Mer, promoteurs MM. Saint-Blancard et Sélonier). Avant toute transaction, les acheteurs potentiels de lots logent d'ailleurs dans ces hôtels, rares hébergements disponibles en ces lieux isolés.
- 18 La typologie architecturale des hôtels oscille entre la simple maison d'habitation et le château, voire le grand immeuble citadin. L'Hôtel des Bains de Vaucottes (1886, à Vattetot-sur-Mer), de deux étages, avec ses trois travées ordonnancées en briques, est semblable à une grande maison, tant par son volume que par son architecture, et n'a aucun caractère d'apparat ni détail signalant sa fonction. Parfois une maison possède certains traits architecturaux qui la prédisposent à devenir un restaurant, puis un hôtel. Le Chalet Albion à Pourville-sur-Mer (avant 1905, à Hautot-sur-Mer), avec ses exceptionnelles galeries vitrées et sa véranda s'est ainsi transformé en un restaurant panoramique, typique de toute villégiature balnéaire. Par leur faible capacité d'accueil, ces « maisons-restaurants-hôtels » peuvent aussi être des pensions de famille, dimension de l'hébergement malaisée à appréhender car elle peut être transitoire, et ne constituer qu'un complément financier pour une famille en situation difficile (une veuve souvent²⁵), ou pour celle d'un marin parti en mer. La dimension gastronomique prend parfois le pas sur l'hôtellerie qui devient secondaire. La guinguette – de dégustation d'huîtres par exemple – ou l'auberge peut constituer une étape gourmande et chaleureuse, voire bon enfant, d'une promenade agréable. C'est le cas de l'hôtel restaurant des Bains à Pourville qui attire une foule d'estivants dès 1877, en raison de la réputation particulièrement élogieuse de son cuisinier pâtissier Paul Graff (mort en 1893).

- 19 On atteint une dimension réellement professionnelle lorsque l'hôtel dispose d'un nombre plus conséquent de chambres, de préférence avec vue sur la mer, d'un hall d'accueil, de salons de conversation ou de lecture, de pièces de service, etc. La salle à manger se métamorphose alors en une salle de restaurant plus étendue, avec tables séparées à la place des tables d'hôtes, en face d'un agréable panorama maritime, ce qui suppose de larges baies vitrées. L'obligation commerciale de proposer un grand choix de chambres individuelles, avec vue sur la mer, a pour conséquence un étirement de façades répétitives, et une distribution caractérisée par de longs couloirs. La hiérarchie des chambres ou appartements transparait parfois en façade, sous la forme d'un avant-corps, d'une tourelle ou d'un pavillon, d'un balcon ou d'un décor plus sophistiqué, ce qui brise la monotonie de travées trop régulières. L'hôtel des Roches-Blanches à Étretat (1896, détruit) s'étend longuement en front de mer sur trois étages, sur un rez-de-chaussée largement vitré. Il a une capacité d'accueil de 103 chambres et possède un grand hall d'où part un somptueux escalier, espace d'entrée « où il est de bon ton d'offrir l'afternoon tea ». Son style normand – pans de bois, avant-corps à hauts pignons débordants, profusion d'aisseliers – constitue un poncif pour la moindre architecture de villégiature du littoral normand²⁶. Le style architectural adopté est une affaire de mode, modulé parfois par un luxe tapageur.

Figure 10



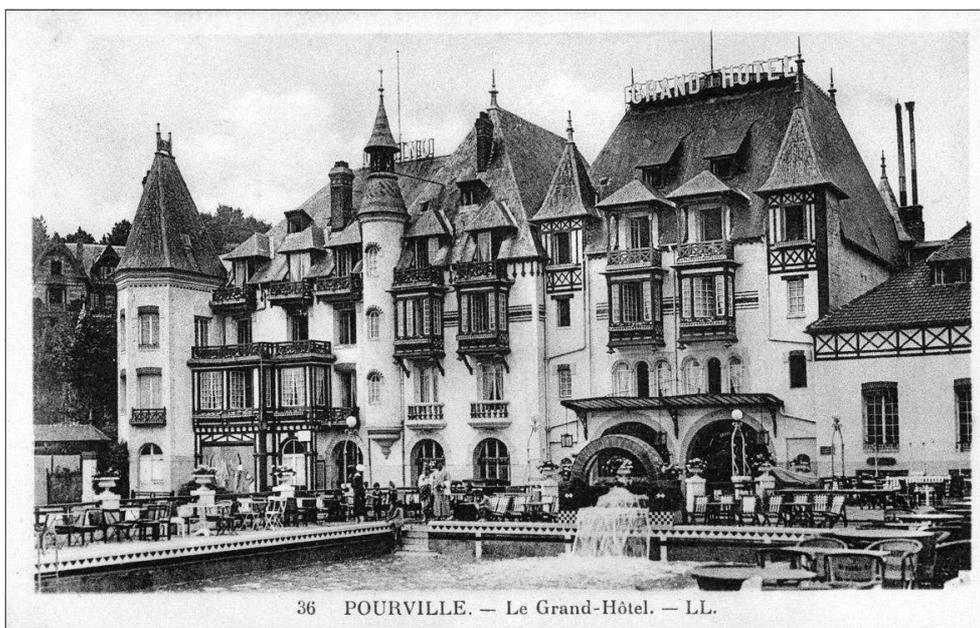
Les Petites-Dalles vers 1887-1890, carte postale (coll. part.). L'architecte Camille Albert est l'auteur de plans d'agrandissement de l'Hôtel des Bains, situé face à la mer (voir Fréret-Filippi, Manolita, note 33). La Tour Fiquet (1878) et le Chalet Peltier (1885-1887) sont édifiés, tout comme la villa Les Lampottes (1882-1883) élevée presque sur le plateau

© <http://www.les-petites-dalles.org>

- 20 La façade de l'hôtel de la Plage d'Étretat, construit après la guerre de 1870, comportait une terrasse en rez-de-chaussée et deux vastes balcons superposés aux premier et second étages, de même surface, proposant aux clients une vue imprenable sur la mer. Racheté en 1910, il est rhabillé et agrandi dans un style néo-normand très marqué, avec tourelle d'angle, hautes toitures débordantes, lucarnes, balcons et pans de bois, selon les conseils de l'architecte Mauge. Outre leur apparence plus recherchée, faisant souvent référence à

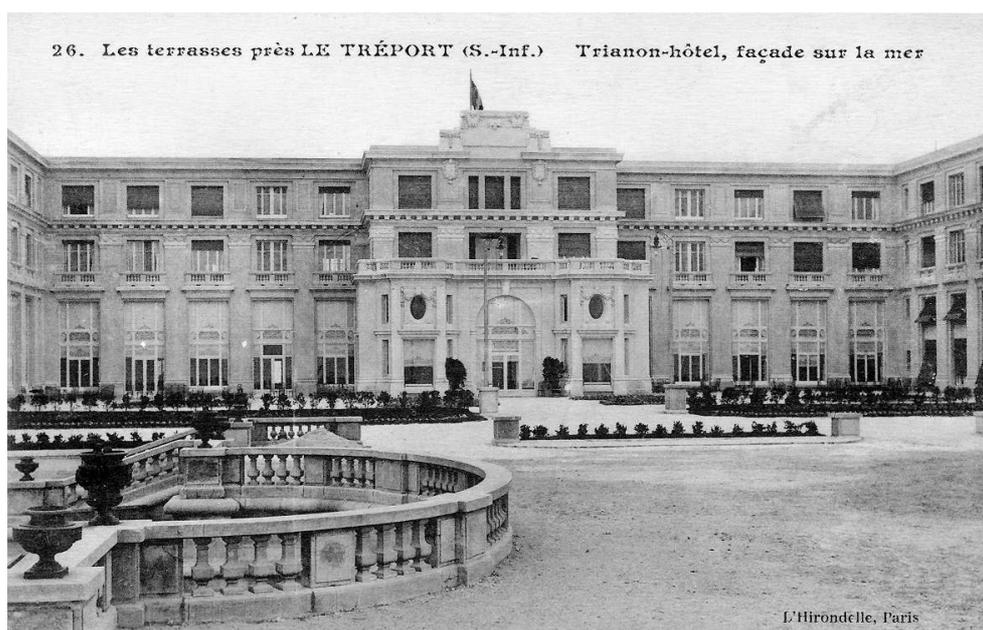
l'architecture seigneuriale (locale ou non) ou à l'immeuble urbain dont ils copient les volumes et l'ornementation, l'éventail des prestations hôtelières s'élargit : elles se confondent souvent avec celles des casinos, intègrent parfois des boutiques, et vers 1900, des équipements sportifs (courts de tennis)²⁷. Le Grand Hôtel des Bains des Petites-Dalles (**fig. n° 10**), en l'absence de casino, est pourvu d'espaces de loisirs tels que salons de conversation, de lecture, de jeux, mais aussi d'un bureau de poste et de télégraphe (1884), etc. À la fin du XIX^e siècle ce phénomène de surenchère en matière de prestations est en partie à l'origine d'hôtels gigantesques et ostentatoires, apparus dans le paysage balnéaire rural de façon totalement disproportionnée. Les mérites de l'Hôtel Bellevue – Casino de Puys (1884, architecte Caligny) sont vantés : restaurant panoramique face à la mer, sous une véranda, terrasse, cercle de jeux, bains de mer, « salons particuliers et de société », fêtes de jour et de nuit, bals, concerts et spectacles, orchestre, Poste et Télégraphe, espaces gazonnés de promenades avec kiosque sur la falaise, etc. Cet hôtel, comme l'Hôtel du Casino à Quiberville²⁸ (1882), fait aussi office d'agence de location en proposant pour la saison chalets et logements disponibles sur le site. À Pourville, le Grand Hôtel du Casino (achevé en 1905)²⁹ ressemble à un monumental château d'inspiration médiévale avec, en front de mer, un second bâtiment abritant un restaurant vitré et plus loin quatre niveaux regroupant 200 chambres (**fig. n° 11**). En 1922 il sera équipé par la société anglaise qui le gère d'un chauffage central, d'un ascenseur, de salles de bain individuelles, d'une piscine (en 1930), de boutiques en forme de chaumières (architecte Ménage), d'un dancing et d'un garage pour soixante voitures. Sur la falaise dominant Le Tréport et la mer, le grandiose Trianon-Hôtel (1910-1912, détruit), avec son étonnant parc « à la française », œuvre du célèbre paysagiste Achille Duchêne³⁰, emprunte au château de Versailles sa physionomie classique, avec, côté mer, l'adjonction d'une galerie panoramique (**fig. n° 12**). La Société des Eaux de Fécamp a quant à elle prévu un accueil hôtelier d'envergure à un kilomètre de la ville, ayant édifié entre 1859 et 1865 trois grands hôtels identiques, avec galeries extérieures desservant les chambres (**voir fig. n° 9**).

Figure 11



Corps principal du Grand Hôtel du Casino à Pourville-sur-Mer, 1905 et 1922 (Hautot-sur-Mer), carte postale, après 1930 (coll. part.). Aux références médiévales – tours, tourelles, archères et grandes toitures – s'ajoutent deux niveaux de combles avec lucarnes, de larges et nombreuses baies, des balcons, des oriels et galeries vitrés et des terrasses qui marquent l'hôtel. Un portail double à frontons ouvre sur une cour intérieure fermée, côté mer, par une aile de restaurant et de chambres. Détruit
Repro. Inv. C. Kollmann, 2009. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

Figure 12



Le Trianon-Hôtel au Tréport (1910-1912), carte postale (coll. part.). Ce palace bâti par les architectes Henri Sauvage et Charles Sarrazin dans un style néo-Louis XVI, agrémenté d'un parc à la française dû au paysagiste Achille Duchêne, était l'un des équipements les plus marquants d'un luxueux lotissement dédié aux sports, resté inachevé. Détruit
Repro. Inv. C. Kollmann, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 21 L'hypertrophie des halls d'accueil³¹, des salons spécialisés, des services (blanchisserie, cuisine, etc.), des circulations et du restaurant (panoramique), implique quelques concessions architecturales qui signalent le grand hôtel, et le dissocient de son modèle castral. La monumentalité, le style architectural choisi, la richesse du décor, des matériaux, la proximité visuelle du rivage, la profusion d'espaces spécialisés, la qualité des services, du personnel et des mets servis au restaurant ciblent une clientèle privilégiée, qui souvent séjourne dans toutes les stations européennes, avec les mêmes exigences de confort et de luxe. Par son architecture, le grand hôtel devient un édifice-phare du lieu de villégiature et du paysage balnéaire, et, par sa vocation, il canalise une grande part de la vie estivale. Son implantation au sein d'une petite station, satellite d'une autre plus réputée³², renforce encore cet aspect emblématique, car il peut occuper un territoire qui n'est pas limité par une trame urbaine dense. La disponibilité des terrains alentour et leur coût moindre ont très certainement facilité la construction de tels « monuments » en milieu rural.

Les lotissements

- 22 Des promoteurs avisés ont également proposé aux « aspirants-estivants sédentaires » des villas au sein de lotissements.

Figure 13



Villa Marie-Louise à Vaucottes-sur-Mer, édifiée en 1884-1885 par l'architecte Camille Albert, pour Marie-Ernestine Lalanne que l'écrivain Maurice Leblanc épouse en 1889. La multiplication des toitures pentues et débordantes, des auvents, des balcons et des volumes au sein d'une végétation foisonnante caractérise l'architecture de villégiature de fin du XIXe siècle en affichant un goût certain pour le pittoresque et l'attrait d'une vie estivale tournée vers l'extérieur

Phot. Inv. Y. Miossec, 2007. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 23 Les avantages de ce type d'habitat sont multiples : l'accession à la propriété est plus aisée, moins onéreuse, les terrains sont viabilisés, avec un réseau viaire en place. L'acheteur a surtout l'assurance d'avoir des voisins sensiblement du même niveau social ou du moins

ayant des ressources financières similaires, et ainsi de se retrouver chaque été entre « gens du même monde » réunis par un mode de vie identique. La cohésion de cet environnement humain « de lotissement » est déterminante pour la réussite d'une station, plus encore lorsque celle-ci est peu étendue. Le sentiment d'intérêts communs est plus flagrant dans le cadre de propriétaires d'un même lotissement, notamment en matière d'environnement paysager. Le lotissement installé dans le vallon de Vaucottes (Vattetot-sur-Mer)³³ dans les années 1880 par les frères Ludovic et Eugène de Jeanson, promoteurs parisiens, suscite ainsi une attention toute particulière à ce sujet : deux propriétaires parisiens, les compositeurs et éditeurs de musique Amédée Dutacq et Édouard Moullé, y font planter des milliers de boutures de peupliers et d'osiers de saules en provenance des Pépinières de l'Orléanais, non seulement sur leurs propres parcelles mais aussi sur les lots non vendus des frères de Jeanson. En 1907 ce hameau est décrit « comme un petit vallon où sont délicieusement disséminés de ravissants et riches chalets, cottages, maisons normandes et chaumières, perdus au milieu de la verdure »... ce qu'il est encore (**fig. n° 13**).

Figure 14



Villas Le Castelet (vers 1906) et La Lézardière à Vasterival (1899), carte postale (coll. part.). La villa La Lézardière (à droite) actuellement noyée dans un océan de verdure, caractérisée par son étonnante baie de style Art Nouveau, est l'une des premières édifiées dans le lotissement. La villa Le Castelet, de style néo-renaissant, servait de bureaux et de salle de jeux pour le lotisseur Albert Michel Saint Blancard. Elles ont toutes les deux été construites par l'architecte parisien Albert Sélonier

Repro. Inv C. Kollmann, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 24 À Vasterival³⁴, le cahier des charges du lotissement imaginé en 1899 par Albert Michel Saint Blancard (**fig. n° 14**) et l'architecte parisien Albert Sélonier³⁵ prévoit la limitation de destruction des grands arbres en place, « dans l'intérêt général, pour laisser à Varengeville-Plage son aspect verdoyant qui en fait le principal attrait », mais aussi l'établissement de chemins, de poteaux indicateurs des noms des voies, d'appareils d'éclairage public et de « fils conducteurs d'électricité ou de téléphone », et l'obligation pour chaque maison d'avoir une fosse d'aisance parfaitement étanche. Des travaux sont parallèlement en cours en 1899 afin d'améliorer les accès à la mer qui s'effectuent par

deux courtes et étroites gorges ; en 1902, le promoteur fait élever l'Hôtel de la Terrasse, avec un court de tennis, qui se veut le centre géographique et social de l'ensemble³⁶.

Figure 15



Avenue des Tamaris à Étretat

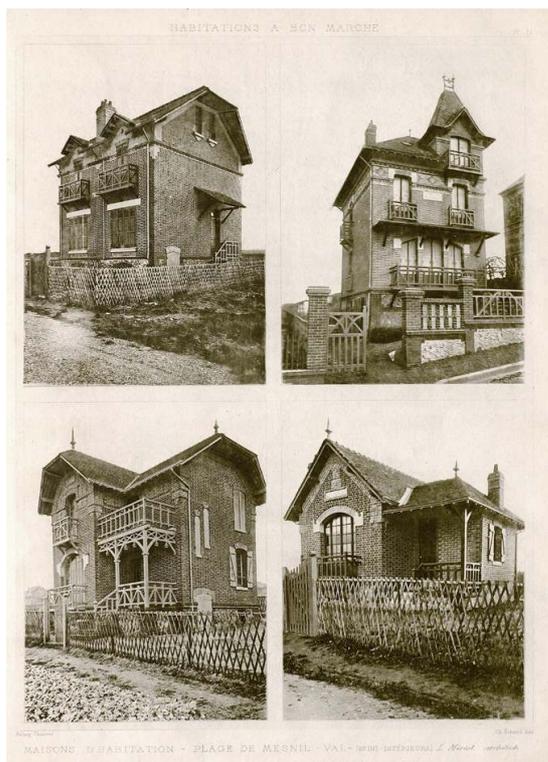
Phot. V. Manase. © V. Manase

- 25 À Étretat, les avenues parallèles des Tamaris (**fig. n° 15**) et des Pervenches regroupent dans un lotissement paysager ébauché dans les années 1855 un ensemble d'une quinzaine de villas alignées. Cette célèbre station « nid de verdure, entre deux falaises escarpées et découpées en décor d'opéra comique, plein de villas fleuries et boisées »³⁷, découverte par Alphonse Karr (1833), Eugène Isabey et Eugène Le Poittevin, connaît alors sa plus brillante période³⁸, jusque vers 1870. Ces allées occupent des pentes exposées au sud, l'une au-dessus de l'autre, et les villas ainsi étagées sont alternées pour permettre à tous une vue (latérale) sur la mer... et la célèbre aiguille. Les premiers résidents – peut-être les promoteurs – sont Théodore et Édouard Maignet, propriétaires des sobres villas Marie-Louise (1853), Les Œillets (1857) et La Gloriette. L'alignement et l'espacement des villas, les escaliers reliant entre-elles les trois avenues, et surtout la nature et la disposition de la végétation assurent au lotissement une remarquable cohérence et un cadre végétal attrayant. Une étude paysagère³⁹ en souligne les points forts. Chaque villa, traitée comme le centre d'un tableau, se détache sur un fond d'arbres mêlant les espèces feuillues arborescentes locales ou exotiques avec des espèces à feuillage persistant, dans une gamme variée de verts, tandis que des plantes ornementales buissonnantes bordent l'allée principale et égayent, sans la cacher, les abords de la façade principale. La présence de haies vives séparant les parcelles structure le lotissement ; formées surtout d'espèces locales résistantes au vent, aux embruns salés, et adaptées au sol normand (ajonc d'Europe, prunellier, ronce), elles protègent la croissance des arbustes (sureau noir,

noisetier) et des arbres exotiques (pin noir d'Autriche, très représenté ici, marronniers d'Inde, hêtres pourpres, tilleuls).

La « maison pour tous »

Figure 16



Villas de plage à Mesnil-Val, héliogravure 1910 (AD Seine-Maritime). Quatre maisons construites par l'architecte Léon Mériot, dont trois Habitations à Bon Marché

Repro. Archives Départementales de Seine-Maritime, 2008. © Inventaire général, Région Haute-Normandie

- 26 Avec les lotissements émerge un type de logement social à vocation balnéaire, dans la lignée de l'ample mouvement hygiéniste et social en faveur d'une amélioration des conditions de vie des populations ouvrières citadines. La « maison pour tous » ou « l'habitation à bon marché » qui se généralise à partir de la fin du XIX^e siècle (Loi Siegfried 1894, Loi Loucheur 1928), offre à une population moins favorisée des possibilités d'habitat de villégiature, ainsi que l'accès à des loisirs balnéaires bénéfiques pour la santé. Il s'agit également d'imaginer des modèles de maisons financièrement abordables pour les gens du cru – pêcheurs, artisans, ouvriers, employés – que l'inflation des prix des terrains inhérente à l'engouement balnéaire privait de toute accession à la propriété⁴⁰. Les architectes conçoivent donc de petits logis indépendants (ou jumelés) dont le plan reflète une vie simple : une pièce à vivre unique, à fonction polyvalente, une cuisine, une ou deux chambres, et un élément caractérisant un mode de vie balnéaire axé sur la vie en plein air, c'est-à-dire un balcon, un porche, une terrasse, ou une « salle d'été » largement ouverte. Le lotissement du Mesnil-Val à Criel-sur-Mer conserve quelques-unes de ces maisons (**fig. n° 16**) : œuvres de l'architecte de la ville de Paris Léon Mériot, ces « petites villas de 3 000 à 10 000 francs » édifiées vers 1910-1920 présentent des éléments – décor,

forme des baies, matériaux, toitures – qui signalent le désir manifeste d'apporter un minimum de soin à leur réalisation architecturale, malgré un budget limité. À la même période, Théophile Bourgeois⁴¹ élabore également des projets de maisons de ce type, à Saint-Valéry-en-Caux et à Vaucottes-sur-Mer (entre 5 et 6 500 F) : à la salle intérieure (« hall ») s'ajoute un espace à vivre extérieur, la « salle d'été » qui est en fait une galerie extérieure ou un porche élargi. Le traitement des façades, le jeu polychrome des matériaux et la multiplication des volumes et des toitures démontrent un certain souci esthétique, parfois disproportionné au regard du potentiel habitable de ces édifices.

Un exemple de villégiature balnéaire familiale : La famille Wallon et Les Petites-Dalles (Saint-Martin-aux-Buneaux/Sassetot-le-Mauconduit)

Figure 17



Les Petites-Dalles en 1869

Photographie (coll. part.). © <http://www.les-petites-dalles.org>

- 27 Afin d'aborder les aspects humains de la villégiature familiale en Haute-Normandie, le hameau des Petites-Dalles, entre Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux, bien documenté et peu dénaturé, nous a paru représentatif d'un certain type de station, axé sur des vacances en famille, des loisirs simples et peu onéreux, avec en filigrane un réseau social nettement perceptible. C'est à travers la découverte et l'adoption du village des Petites-Dalles par la famille d'Henri Wallon (1812-1904) qu'émerge dans sa réalité quotidienne un site familial de villégiature. Connue pour l'amendement qui porte son nom, à l'origine de la III^e République (1875), Henri Wallon quitte la vie politique pendant le Second Empire (1850-1871) en démissionnant de son mandat de député du Nord en 1850, avant d'être réélu en 1871. Il consacre une partie de son temps à ses travaux d'historien, et rédige notamment une biographie de Jeanne d'Arc, plusieurs ouvrages sur la Révolution, etc. Lorsqu'il visite pour la première fois Les Petites-Dalles en 1865, il est à la recherche d'un lieu de vacances pour sa nombreuse famille (neuf enfants) et sa belle-sœur, veuve en

difficulté. Il a entendu parler des Petites-Dalles par des amis de Douai, Mme Avignon et sa fille Mme Gréard, qui déjà y séjournent l'été. Une prospection entre Fécamp et Saint-Valéry-en-Caux le conforte dans son choix, et nous éclaire sur ses critères : accès à la mer pas trop abrupt (« ce pourrait être dangereux pour les enfants »), trouver un logement à louer d'une capacité suffisante et qui ne soit pas une ferme, proximité immédiate de la mer, promenades variées, prix raisonnable, vie simple, le « pays est joli »... Il relève quelques points négatifs : l'éloignement de l'église et la difficulté des approvisionnements. Finalement la famille Wallon ne viendra aux Petites-Dalles qu'en 1868, et louera un chalet donnant sur la mer. Une photographie (**fig. n° 17**) dévoile ce qu'était la station naissante en 1869, quatre ans après la construction des premières villas : quelques maisons de type citadin, d'un étage, assez sobres, avec peu de dépendances, des murs de clôture, le tout en bord de mer, dans un paysage assez dénudé, avec un simple chemin d'accès. Aux alentours apparaissent une ferme basse, allongée, couverte en chaume, située plus à l'intérieur des terres, et proche de la mer une petite maison de pêcheur, avec un toit en chaume. Le contraste entre les habitations autochtones et les nouvelles villas de bord de mer suggèrent bien le bouleversement apporté par l'arrivée des estivants, au moins dans le paysage.

- 28 La famille Wallon viendra désormais chaque été aux Petites-Dalles, satisfaite de la vie qu'on y mène et de la liberté dont on y jouit. Après avoir loué diverses maisons de 1871 à 1874, avoir été accueillie une année chez les Crosnier, devenus des amis, la famille habite la maison Saillot (Brise-Lame), finalement achetée en 1876. Henri Wallon a alors 23 enfants et petits-enfants : en 1881 il remplace une chaumière comprise dans la propriété Saillot par le chalet Wallon (villa L'Épine), bâti par son fils Paul devenu architecte, pour loger l'une de ses filles (Adèle Guibert), restée veuve avec sept enfants.
- 29 Les archives familiales⁴² – carnets de Paul Wallon, lettres et photographies – évoquent le mode de vie estivale des Wallon : on y noue des liens amicaux durables avec d'autres estivants, comme les familles Crosnier, Bayard, Eiffel et Bardy qui se retrouvent tous les ans, on joue au whist, au tennis (à partir de 1900), on écoute de la musique, on se reçoit, les enfants s'amuse ensemble, les mères participent à de bonnes œuvres en récoltant des fonds pour la création et le fonctionnement d'une école destinée aux enfants du cru, on organise des jeux à caractère familial (mise en scène de charades), on pêche dans les rochers, on se promène, on pique-nique avec des amis, on profite pleinement de sa famille, on se repose, on contemple la mer, etc. Et on se baigne tous les jours, en famille (mixité autorisée), gratuitement, sans le contrôle d'un établissement de bains. Les vertus thérapeutiques des bains de mer et de l'air marin sont plus que jamais reconnues et transparaissent dans le soin scrupuleux avec lequel Paul Wallon note dans ses carnets le nombre de bains pris par chacun des membres de sa propre famille, et dans sa hâte à envoyer ses enfants aux Petites-Dalles à la moindre menace d'épidémies à Paris. Selon ses centres d'intérêts ou sa profession chacun vaque à ses occupations. Henri Wallon écrit sur la terrasse de sa maison, face à la mer, apprend à nager à ses petits enfants (c'est un excellent nageur), son fils Paul s'essaye à la peinture et à la photographie. Aucune des contraintes sociales ou obligations mondaines des stations plus chics ne vient entraver la liberté dont chacun profite dans le déroulement de sa journée, chacun vit à son rythme, la simplicité est de mise, y compris dans les tenues vestimentaires : nul besoin de se changer cinq fois par jour comme il est de rigueur à Dieppe. Bref la vie aux Petites-Dalles peut se résumer en quelques mots, qui qualifient souvent les stations dites familiales, termes repris dans les guides et almanachs de l'époque : famille, simplicité, liberté.

Quand Les Petites-Dalles deviennent une station balnéaire

Figure 18



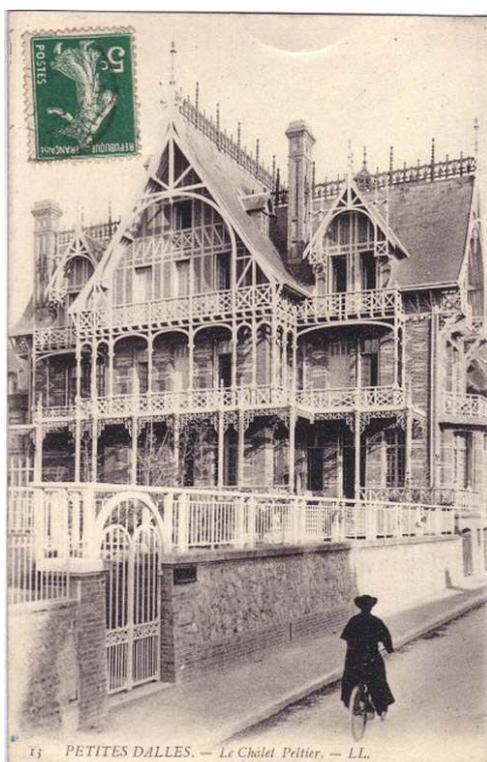
Les Petites-Dalles vers 1875, carte postale (coll. part.). On y découvre l'hôtel des Bains avec son jardin clos, la maison Saillot achetée en 1876 par Henri Wallon (la plus proche de la mer), au-dessus la villa de la famille Crosnier, à gauche deux villas neuves bâties en 1874 (perpendiculaires à la mer), des cabines de plage, un perré, etc.

© <http://www.les-petites-dalles.org>

- 30 À partir des années 1880, le hameau des Petites-Dalles affirme clairement sa vocation balnéaire (**fig. n° 18**). En 1881, s'il n'y a pas officiellement d'établissements de bain, 15 à 20 cabines et un guide baigneur sont à la disposition des baigneurs. En 1899 un grand établissement de bains propose 100 cabines. L'hôtel des Bains (détruit), déjà installé face à la mer en 1866, agrandi en 1874 et vers 1880, est doublé en 1887⁴³. Il fait également office de casino, et à ce titre propose diverses activités et équipements : salons de conversation et de lecture, salons « récréatifs » où alternent bals, concerts, fêtes et spectacles, jeux de petits chevaux, guignols et jeux de plein air pour les enfants, bureau de poste et télégraphique (1884), navettes vers les gares de Cany (1880), Fécamp et Yvetot, véhicules, poneys et ânes pour excursions, et vers 1900, promenades en mer, parties de pêche, lawn-tennis, criquet, etc. Deux hôtels existent en 1900, trois en 1926. L'édification d'un perré crée une promenade de front de mer, et protège les habitations et l'hôtel des dégâts occasionnés par d'éventuelles tempêtes. En 1878 l'entrepreneur Fiquet construit une tour (à usage d'habitation ?) sur le front de mer qui sera louée par Jules Verne, et acquise en 1911 par le propriétaire de l'hôtel, M. Véziers (détruite lors de la dernière guerre). En 1892, le hameau reçoit 1 200 à 1 500 baigneurs par an⁴⁴, suscitant l'édification d'autres villas, et de nouvelles structures d'hébergement, comme les villas locatives Saint Jean (1883). L'architecte Paul Wallon participe naturellement à l'extension de la station en construisant certaines villas : en 1881 le chalet Wallon (villa l'Épine) pour sa sœur, en 1883 la villa Colin pour le docteur Colin, en 1884 la villa Les Mouettes pour son propre

usage, de 1885 à 1887 le chalet Peltier (Les Catelets) pour M. Peltier, directeur d'une fabrique d'allumettes à Rouen (**fig. n° 19**). Un casino avec cercle de jeux, théâtre et salle de bals est élevé à côté de l'hôtel (avant 1898), mais incendié en 1904. Les habitants se cotisent pour enfin édifier une chapelle (1893), leur évitant un trajet de plus de trois kilomètres sur le plateau vers la plus proche église. La population locale s'est adaptée aux besoins des estivants, transformant certaines fermes ou bâtiments agricoles en épiceries (ferme Fournier photographiée en 1889 (**fig. n° 20**) et ferme Capron). L'eau courante par contre ne sera effective que dans les années 1940, car le hameau s'étend sur deux communes limitrophes⁴⁵ qui chacune rejette sur l'autre la charge d'établir le réseau d'eau. Ainsi lorsque l'Autrichien naturalisé français Henri Georges Stéfan Adolph Oppel de Blowitz (1825-1903), célèbre journaliste correspondant du Times, s'établit aux Petites-Dalles⁴⁶, il fera monter chaque jour jusqu'à sa villa une charrette de tonneaux d'eau douce. Sa villa, Les Lampottes, édifiée en 1882-1883, occupe il est vrai un site élevé, presque en haut du flanc sud de la vailleuse, éloignée du moindre puits. Ce personnage original, haut en couleur, va recevoir de nombreux amis, et étoffer encore les réseaux relationnels qui se multiplient au fur et à mesure de l'accroissement de la population estivale.

Figure 19



Chalet Peltier aux Petites-Dalles, carte postale, 1906 (coll. part.). Villa édifiée vers 1885-1887 par Paul Wallon, pour un industriel rouennais

Remaniée. © <http://www.les-petites-dalles.org>

Figure 20



L'épicerie Fournier aux Petites-Dalles, en 1889

Photographie de Paul Wallon (coll. part.). © <http://www.les-petites-dalles.org>.

Veules-les-Roses

- 31 D'autres sites vont, à l'instar des Petites-Dalles, se transformer en station fréquentée par des estivants souvent parisiens, connus ou inconnus. C'est le cas de Veules-en-Caux, village de pêcheurs et de tisserands, réputé pour ses cressonnières. Alors que l'économie villageoise périclité, l'apparition et le déploiement des activités balnéaires sont perçus comme une véritable aubaine pour ses habitants. Les cressonnières et le cadre verdoyant du village, le pittoresque des chaumières et des moulins disséminés le long de la rivière (la Veules), la largeur exceptionnelle de la plate-forme continentale, propice à la pêche à pied et à la baignade, sont autant d'atouts dont peut se prévaloir la petite cité.
- 32 La station est lancée par Anaïs Aubert, artiste de la Comédie Française, qui y séjourne dès 1826. Elle y entraîne ses amis comédiens, en particulier le célèbre Étienne Mélingue (1808-1875)⁴⁷. Venu pour trois jours en 1840, Mélingue tombe sous le charme du village, et y passera désormais tous ses étés en famille. En 1860, il s'y fait construire une villa romantique, « La Belle Auberge de d'Artagnan », dont il dessine les plans, y convie ses amis du monde du spectacle. L'écrivain Paul Meurice cède également aux attraits de Veules, et fait bâtir, face à la mer, une grande maison (1860 et 1883) où il recevra chaque été Victor Hugo et bien d'autres personnalités et relations. Ainsi vont se constituer à Veules divers cercles d'estivants, issus d'univers hétérogènes, dont la multiplicité forme la trame sociale de toute villégiature estivale : mondes politique, littéraire et artistique avec en particulier certains opposants au Second Empire, comme Henri Maret, fondateur du parti Radical, des chroniqueurs, journalistes ou écrivains, comme le romancier Henri Lavedan, ou encore une colonie de peintres russes (Répine et Basil Vassilpolenov), etc. La taille réduite du village et le retour saisonnier des mêmes baigneurs ou visiteurs confèrent à cette station une dimension toute familiale : ainsi les baignades mixtes, en famille, sont de mise car, selon Victorien Sardou, « tous ici se connaissent ». Des liens se tissent aussi avec les habitants, en revêtant parfois un certain paternalisme, bien dans

l'esprit du temps. Ainsi en 1882, Victor Hugo aidé par la famille Meurice, invite-t-il les 74 enfants de la commune à un banquet mémorable, avec feu d'artifice et loterie. Cette vie de village où les réseaux relationnels sont naturellement plus étroits n'empêche nullement Veules d'être, avec Dieppe et Étretat, l'un des lieux de villégiature les plus fréquentés de la Côte d'Albâtre. Reflets de sa réussite, les six cabines en toile utilisées par les baigneurs en 1867 sont remplacées et augmentées sous la direction d'une nouvelle Société des Bains créée en 1880, un somptueux casino avec buvette et boutique est ouvert en 1881 sous la direction d'un directeur parisien, et deux hôtels de cent chambres sont édifiés en 1895. En 1897, consécration suprême de sa vocation de villégiature estivale, la commune adopte le nom évocateur de Veules-les-Roses.

- 33 Nul n'est besoin de multiplier les exemples pour constater le rôle primordial des réseaux humains qui, été après été, ont façonné les sites de villégiature, rôle plus apparent encore dans une petite station. Ces villégiatures familiales révèlent, bien plus que les grandes stations, un type d'estivants attaché à leur lieu de séjour estival, dont les activités professionnelles leur permettent d'y résider plus longtemps et plus régulièrement.

Conclusion

- 34 Cette évaluation succincte de la villégiature balnéaire sur la côte d'Albâtre dévoile en partie, malgré les destructions, la richesse et la variété d'une histoire et d'un patrimoine encore relativement méconnus dans cette région, pourtant pionnière en la matière, et peu valorisés. L'intérêt des petites stations en particulier réside dans le fait qu'elles conservent nombre d'édifices représentatifs de cette mode des bains de mer, tout en gardant l'ambiance familiale et l'environnement qui ont tant charmé les estivants des siècles passés. Le resserrement de leurs populations et leur exigüité architecturale et urbanistique en font des zones d'études privilégiées où certains phénomènes balnéaires émergent plus clairement qu'au sein de stations plus vastes. Ainsi chacun y perçoit avec plus d'acuité le rôle primordial des réseaux humains, l'évolution significative de l'offre et de la nature de l'hébergement disponible, la métamorphose d'un simple hameau en une station balnéaire organisée, avec ses équipements, son cadre paysager, sa propre logique d'où découlent son fonctionnement humain et structurel.
- 35 Enfin, si le mode d'habiter laisse transparaître un peu du quotidien balnéaire d'antan, d'autres lieux de sociabilité méritent tout autant notre attention, car ils prolongent le salon familial à l'extérieur du cercle intime : les anciens petits casinos ou hôtels casinos et leurs salons de conversation, malheureusement démolis en Haute-Normandie, les clubs sportifs, en particulier les Tennis Club⁴⁸ et les Golf Club, avec leurs cafés ou salons de thé aux allures de kiosques, les cabanes de plage... Convivialité et plein air résument ainsi l'essence même de la villégiature, d'autant plus perceptible lorsqu'elle a gardé une dimension familiale.

BIBLIOGRAPHIE

Orientations bibliographiques

Alexandre, Yves. Étude paysagère. Typologie des éléments naturels accompagnant l'urbanisation d'Étretat. Les grandes villas. Parcs. Études préalables à la création d'une ZPPAUP, [s. d.], vers 1990.

Barre, Roger. Le Tourisme balnéaire à Dieppe, In **Tourisme et voyage en Normandie, Bulletin des Amys du Vieux Dieppe**, 1978, LXXXVe fascicule, p. 15-23.

Beranger et Thieury, Jules. **Annuaire de l'arrondissement de Dieppe**, publié sous la direction de M. de Revel du Perron, 1866. Réédition octobre 1979, Luneray : Imprimerie Bertout.

Cochet, abbé Benoît Désiré. **Étretat, son passé, son présent**, 1850 (rééditions 1853, 1857, 1869, etc.).

Conservation régionale des monuments historiques, Haute-Normandie, dossiers des villas *Les Lampottes* et *Les Catelets* aux Petites-Dalles, et *Le Bois des Moutiers* à Varengeville-sur-Mer.

Daniel, Henry. **Quiberville-sur-Mer**. Luneray : éditions Bertout, 1988.

Decultot, Gilbert. **Fécamp**. Fécamp : L. Durand et fils, 1979.

Delarue, Bruno. **Les peintres à Étretat. 1786-1940**. Étretat : éditeur B. Delarue, 2005.

Desert, Gabriel. La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux années folles. Paris : Éd. Hachette, 1983.

Desjardins, Marie-Hélène. **La plage et le port retrouvés**. Musée des Terre-Neuvas de Fécamp, catalogue d'exposition Décembre 1994-Avril 1995.

Dujardin, Bénédicte. **Saint-Valéry-en-Caux : entre tradition et modernité**. Mémoire de DEA d'Histoire du Patrimoine, Université de Paris-Sorbonne-Paris IV, septembre 1999.

Étienne-Steiner, Claire. Le Havre. Les lotissements balnéaires et urbains, In **Revue des Monuments Historiques**, 1993.

Feret, Pierre-Jacques. **Histoire des Bains de Dieppe**, 1855. Luneray : éditions Bertout, réédition 1976.

Feron, Claude. Les 100 ans du lotissement de Vastérial, In **Connaissance de Dieppe et de sa région**, n° 190, septembre 2000, p. 15-18.

Joanne, Adolphe. **Itinéraire général de la France. Normandie**. Paris : Librairie Hachette et Cie, 1881, 3^e édition, (Collection des Guides Joanne).

Lebourg, Michèle. Vastérial a 100 ans, In **Les Informations Dieppoises**, 4 et 18 août 2000.

Lemaitre, Max. Yport et les communes du canton de Fécamp autour des années 1900.

Miquel-Regnaud, Manoëlle. **Veules-les-Roses la Romantique**. Luneray : Éditions Bertout, 1998.

Parmentier, E. Étretat, son origine, ses légendes, ses villas et leurs habitants. Paris : Éditeur Ernest Leroux, 1890.

Thomas, Jean-Pierre. **Étretat autour des années 1900**. Fécamp : L. Durand & Fils, 1985.

Vacandard, J. **Criel-sur-Mer. Notice géographique et historique, 1900**, 1^e édition 1923.

Réédition mise à jour par Guerin, Christiane. Lunerey : éditions Bertout, 1977.

Bains de mer et thermalisme en Normandie, Caen, **Annales de Normandie**, 2002, Actes du 36^e congrès organisé par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie (Trouville, 18-20 octobre 2001). Dont :

Bignot, Gérard. La préhistoire des bains de mer à Dieppe. De la balnéothérapie au tourisme balnéaire, XIV^e siècle-1824.

Bruneau, René. Vaucottes, une station balnéaire intime.

Courpotin, Francis. Évocations architecturales en bord de mer durant deux siècles. Bilans d'aménagements de petites stations balnéaires de Normandie.

Fauvel, Daniel. Étretat au milieu du Second Empire.

Sites internet :

<http://www.les-petites-dalles.org> : site bien documenté et illustré sur la station Les Petites-Dalles (Saint Martin-aux-Buneaux/Sassetot-le-Mauconduit), d'où sont extraites toutes les illustrations anciennes concernant cette station.

<http://www.wallon-pinault.org> : Site de la famille Wallon.

<http://www.asmp.fr> : **Henri Wallon (1812-1904) à travers sa correspondance**, intervention de Michèle Grenot et Didier Dastarac, 11 octobre 2004, Institut de France, séance en hommage à Alexandre Henri Wallon. Académie des sciences morales et politiques.

ANNEXES

Lieux de villégiature balnéaire sur la côte d'Albâtre : chronologie sommaire (premiers baigneurs ou premières villas, premiers établissements de bains ou casinos)

- Dieppe : 1776 (Maison de Santé) ; 1809 ; 1822 ; 1857 ; 1886 ; 1926-1932...
- Pourville-sur-Mer (Hautot-sur-Mer) : 1815 ; 1858 ; 1900 ; 1902-1905 ; 1922...
- Veules-les-Roses (en-Caux) : 1826 (premiers baigneurs ?) ; 1867 ; 1880-1881...
- Le Havre : 1827 et 1839 ; 1872
- Fécamp : 1832 ; 1858 ; 1865 ; 1908 ; 1958
- Le Tréport : 1833 (premiers baigneurs) ; 1843 (première villa) ; 1851...
- Sainte-Adresse : 1838 (projet) ; 1846 ; 1871...
- Saint-Valéry-en-Caux : 1840 ; 1848 ; 1860 ; 1879 et 1894 ; 1881 ; 1898...
- Étretat : 1843 (premiers baigneurs) ; 1852 ; 1870...
- Puy (Dieppe) : 1857 ; 1884...
- Quiberville-Plage (Quiberville-sur-Mer) : 1856 (premiers baigneurs) ; 1859 ; 1862...
- Yport : 1865...
- Les Petites-Dalles (Saint-Martin-aux-Buneaux/Sassetot-le-Mauconduit) : avant 1868 (premières villas) ; 1875...
- Criel-Plage (Criel-sur-Mer) : 1875 ; 1888 ; 1895 ; 1923...
- Veulettes-sur-Mer : avant 1881

- Vaucottes-sur-Mer (Vattetot-sur-Mer) : 1883...
- Berneval-le-Grand : 1885
- Vastérival (ou Varengeville-Plage, Sainte-Marguerite-sur-Mer/Varengeville-sur-Mer) : 1899-1900
- Mesnil-Val (Criel-sur-Mer) : 1903, vers 1925-1935...

NOTES

1. En juin 1578, Henri III vient se baigner à Dieppe pour guérir « ses gâles ».
2. Bocard, Hélène, avec la participation de Belhoste, J. F., Étienne-Steiner, C., Fournier, L., Le Bas, A., Réal, E. et Smith, P. **De Paris à la mer. La ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre** (collection Images du Patrimoine, n° 239). Paris : A.P.P.I.F., 2005.
3. Étienne-Steiner, Claire, Saunier, Frédéric. **Le Havre, un port, des villes neuves** (collection Cahiers du Patrimoine, n° 71). Paris : Centre des monuments nationaux/Monum, Éditions du patrimoine, 2005.
4. Tunnel du Chaudron (avec escalier) creusé en 1850 à Étretat. À Sotteville-sur-Mer, le chemin d'accès à la mer est remplacé en 1890 par un escalier taillé dans la falaise, reconstruit en 1954 (231 marches). À Grainval, un escalier similaire est mis en place vers 1900.
5. En 1842 une forte tempête est à l'origine d'inondations destructrices à Étretat et à Vaucotte. En 1868, la Pension de famille Bouillon est emportée aux Petites Dalles par une tempête. En mars 1914, la plage de Criel est violemment balayée par les vagues, et les flots remontent jusqu'à plus de deux kilomètres à l'intérieur des terres, causant d'importants dégâts.
6. Dans la nuit du 7 décembre 1896, la Villa Bellevue construite sur la falaise ouest de Dieppe est emportée par un éboulement de falaise, avec son kiosque, sans faire de victimes. Elle appartenait à un banquier parisien, M. Bamberger (**Connaissance de Dieppe et de sa région**, n° 197, avril 2001).
7. En 1823, un document signale que la population dieppoise (20 000 habitants) a « depuis longtemps arrangé leurs maisons pour recevoir tous ceux que leur santé ou le besoin d'un air salubre et de distractions appellent à Dieppe chaque année » (BM Dieppe : I - M - 197/31, 25 juillet 1823).
8. À Étretat, Mme Outrebon, propriétaire des villas Mignonnette et La Favorite (1852), y créé des jardins avec de grands arbres, des plantes vertes et des fleurs rares.
9. Les parties de lawn-tennis organisées l'été dans le parc de la Villa Nelly à Étretat (1884) sont considérées comme l'une des attractions majeures de la station.
10. Ouvert au public de mars à novembre.
11. Villa Bonne-Brise à Sainte-Adresse, Chalet Simmonds aux Petites-Dalles, Villa Les Twins à Pourville-sur-Mer, élevée en 1884-1885 et 1887 pour Charles Foucard, négociant à Londres, avec porche et bow-window.
12. Villa Peltier aux Petites-Dalles, 1885-1887, architecte Paul Wallon, ou la villa Les Roses à Yport (mairie actuelle).
13. Par exemple, trois villas détruites à Veules-les-Roses, situées face à la mer.
14. Chalets Albion et des Quatre Vents à Pourville-sur-Mer, Chalet Vaussard à Quiberville-Plage etc.
15. Le Chalet à Vaucottes (Vattetot-sur-Mer), villa néo-gothique d'Auguste et Edmond Agache, filateurs à Lille (architecte Camille Albert, 1884-1885) ; Villa Le Blanc Castel à Étretat, de style classique ; Villa Quand-Même à Étretat (1870), et Le Castel à Puy (Dieppe, 1882, architecte Eugène Rouyer), pour M. Turquet, député de l'Aisne, et Le Castelet à Vastérival (Sainte-Marguerite-sur-Mer, vers 1907, architecte Albert Sélonier), toutes trois de style renaissance.

16. La Pagode à Sainte-Adresse, 1895, architecte Emmanuel Poupel, détruite ; La Villa Romaine à Sainte-Adresse, architecte Ernest Daniel (station balnéaire du Nice-Havrais) ; pavillons mauresques de la Villa Masquelier à Sainte-Adresse, 1876, architecte Jacques Drevet (1 subsiste) ; Villa Vénitienne à Dieppe, 1877, etc.
17. Dufossé, Ourdia. Architecte Émile Marquette. 1879. Villa mauresque. Entre fiction et réalité, poncif de l'orientalisme ? In **Annales du Patrimoine de Fécamp**, n° 3, 1996, p. 73-77.
18. Homme politique et écrivain (1812-1904).
19. Par exemple la villa Les Mouettes à Veulettes-sur-Mer édifée en 1907 par l'architecte Paul Panthou.
20. Chaulieu, Armand. **Guide des Familles aux Bains de Mer**, 1895.
21. Les cinq pavillons en fond de parcelle formeront avant 1905 l'Hôtel des Pavillons.
22. Selon les matrices cadastrales : AD Seine-Maritime, 3 PP 530.
23. Venedey, Jacob. **Yport et Étretat en 1837**, 1861.
24. Ce lotissement remplace deux lotissements successifs : l'un, installé en 1875 avec un imposant Hôtel-Casino, un square et des rues tracées, est entièrement démoli ; l'autre, élevé à proximité en 1888, comprenait un casino détruit par une tempête en 1914. Matrices cadastrales : AD Seine-Maritime, 3 PP 168.
25. En 1859, les baigneurs d'Étretat, dont la famille Maupassant, logent chez la veuve Le Dentu.
26. L'Hôtel Hennetier de Saint-Valéry-en-Caux reprend, en plus simple, le même style.
27. À Quiberville, courts de tennis de l'Hôtel des Bains (1908) et de l'Hôtel du Casino (1905) par exemple.
28. Mention en 1904.
29. Selon les travaux non publiés de M. Philippe Danger, cet établissement est dû à Pierre Gras, ancien propriétaire de l'Hôtel de Paris de Monte-Carlo. Il y avait auparavant l'hôtel-restaurant-casino de Paul Graff, bâtiment emporté (vaisselle comprise) par une violente tempête maritime, reconstruit et inauguré en juin 1900. Gonzalez, Myriam. **Les casinos de Seine-Inférieure dans l'entre-deux-guerres. 1919-1939**. Mémoire d'histoire, Université de Rouen, septembre 2004, p. 7. Féron, Claude. Le Casino et le Grand Hôtel de Pourville-sur-Mer, inaugurés en juin 1900, In **Connaissance de Dieppe et de sa région**, juin 2003, n° 223, p. 15-16.
30. Frange, Claire. Tréport-Terrasse, In **Henri et Achille Duchêne, architectes paysagistes, 1841-1947. Le style Duchêne**. Semur-en-Auxois : Éditions Spiralithe, 1998, p. 37. Mosser, Monique. Jardins « Fin de Siècle » en France : Historicisme, Symbolisme et Modernité, In **Revue de l'Art**, n° 129/2000-3, p. 52. A. D. Seine-Maritime : 3 OP 1145.
31. À Criel-Plage, l'hôtel comportait en avant du vestibule une véranda centrale, couverte en terrasse.
32. Le propriétaire du grand hôtel a parié sur le développement futur de la station, en liaison étroite avec la grande cité balnéaire voisine (Dieppe pour Pourville et Puys) dont elle forme l'un des buts de promenades et d'excursions.
33. Camille Albert, architecte de la distillerie Bénédictine de Fécamp, qui peut-être travaillait en association avec les lotisseurs de Vaucottes, y a construit quatre villas entre 1884 et 1888 (habitations des familles Lalanne, Agache, Moullé et Treignier) : voir Fréret-Filippi, Manolita. **Un historicisme régional sous la III^e République : Camille Albert (1852-1942), architecte de la ville de Fécamp**, thèse de doctorat, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines/École d'Architecture de Versailles, février 2004 ; Fréret-Filippi, Manolita (préface de François Loyer). **Camille Albert. Une architecture entre éclectisme, historicisme et régionalisme**. Genève : Créaphis, Grane, 2009. L'architecte parisien Jules Delebarre y a, semble-t-il, « réparé » de petites maisons pour les louer. AD Seine-Maritime : 3 PP 788, matrices cadastrales de Vattetot-sur-Mer.
34. Matrices cadastrales : AD Seine-Maritime, 3 PP 505. Recensement du patrimoine de l'agglomération Dieppe-Maritime, par Céline Belzic.

35. Markovics, Alexis. Albert Sélonier, un architecte d'immeubles de rapport à Paris (1895-1926), In **Histoire de l'Art**, n° 59, octobre 2006, p. 85-94. Du même auteur : **Albert Joseph Sélonier, architecte d'immeubles à Paris**, thèse de doctorat, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines/École d'architecture de Versailles.
36. Plan-parcellaire de ce lotissement signé par les ingénieurs-géomètres parisiens Labrasse et Lamy, en possession de l'Association Syndicale Autorisée de Vastérival.
37. Selon Madame Lecomte de Nouy, propriétaire de la villa La Bicoque, In Thomas, Jean-Pierre. **Étretat autour des années 1900**. Fécamp : L. Durand & Fils, 1985, p. 124.
38. Premiers baigneurs mentionnés en 1843 et 1844 ; premier casino inauguré en 1852.
39. Menée par Yves Alexandre dans le cadre d'une ZPPAUP non aboutie.
40. Ainsi, à Sainte-Marguerite-sur-Mer, le Conseil Municipal envisage la construction de maisons ouvrières car « on a besoin des ouvriers mais les prix ont tellement augmenté qu'ils ne peuvent plus loger sur place » (AD Seine-Maritime, 2 OP 1648/2, délibération du Conseil municipal du 11 octobre 1908).
41. Bourgeois, Théophile. **La villa moderne**. Paris : Imp. Lemercier, vers 1910.
42. Mes sincères remerciements à la famille Wallon qui m'a permis d'utiliser ses archives, et en particulier à Pierre Wallon pour son accueil et ses conseils.
43. AD Seine-Maritime : 3 PP 530, matrices cadastrales de Saint-Martin-aux-Buneaux. Architecte probable des travaux de 1887 : Camille Albert : voir Fréret-Filippi, Manolita. **Un historicisme régional sous la III^e République : Camille Albert (1852-1942), architecte de la ville de Fécamp**, thèse de doctorat, Université de Saint-Quentin-en-Yvelines/École d'Architecture de Versailles, février 2004.
44. On compte à Étretat, en 1861, 1665 habitants et 1980 baigneurs.
45. Sur deux cantons et deux arrondissements voisins.
46. Il vient pour la première fois aux Petites-Dalles en 1881, pour voir un ami. Il décrit le site comme « un de ces paysages pleins de charme comme on peut en voir sur la Riviera, le long de la Corniche entre Nice et San Rémo ».
47. Connu pour ses grands rôles épiques dont celui de D'Artagnan dans Les Trois Mousquetaires d'Alexandre Dumas.
48. Dieppe (1880) ; Étretat (1884) ; Saint-Valéry-en-Caux (4 courts mentionnés en 1889) etc.

RÉSUMÉS

Du Tréport au Havre, la côte d'Albâtre a été particulièrement précoce en matière de pratiques balnéaires, avec notamment l'émergence et l'épanouissement de la station de Dieppe, la plus ancienne de France. Pourtant, force est de constater que son histoire balnéaire demeure méconnue. Ainsi cette contribution a-t-elle pour ambition d'évoquer à la fois les processus d'installation et de développement de ses sites balnéaires, souvent modestes, mais aussi les différents modes d'habiter des villégiateurs, qu'il s'agisse de villas privées, de lotissements, de locations ou d'hôtels de voyageurs. Enfin, à travers la naissance et l'évolution du hameau des Petites-Dalles transparaissent toute la dimension humaine et le mode de vie des estivants au sein d'une villégiature dite familiale, entre constitution d'un maillage humain et affirmation d'une vocation balnéaire.

INDEX

Mots-clés : villégiature, station, balnéaire, histoire, architecture, villa, hôtel de voyageur, location, chemin de fer

AUTEUR

VIVIANE MANASE

Conservateur du Patrimoine au Service régional de l'Inventaire du patrimoine culturel - Région de Haute-Normandie. viviane.manase@cr-haute-normandie.fr